

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRÉDÉRIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

RÈGLEMENT 264-10

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISE No 194-95 VISANT L'AJOUT D'UNE DISPOSITION ADMISSIBLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Frédéric est assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à l'ajout d'une disposition portant sur la protection des rives et du littoral pouvant être admissible à une dérogation mineure ;

ATTENDU QUE le conseil peut fixer, pour toute dérogation mineure, des conditions d'applications qui pourraient faire en sorte d'atténuer l'impact d'une telle dérogation dans le voisinage immédiat ;

ATTENDU QUE l'adoption du règlement a été précédée d'un avis de motion et de la tenue d'une assemblée publique de consultation ;

En conséquence, il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Saint-Frédéric décrète et adopte le règlement numéro 264-10 intitulé « Amendement au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme no 194-95 visant l'ajout d'une disposition admissible ».

Celui-ci a pour objet d'ajouter une disposition admissible à une dérogation mineure au règlement de zonage portant sur la protection des rives et du littoral.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 7 juillet 2010

Cathy Poulin, Directrice Générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Cathy Poulin, Directrice Générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Frédéric certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 13h00 le 7 juillet 2010 aux endroits suivants : Bureau municipal – Bureau de poste.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 juillet 2010

Directrice Générale